



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 113279

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le projet de directive postale européenne présenté par la Commission européenne le 18 octobre dernier. Aussi, il souhaiterait savoir comment le gouvernement français entend demander le maintien d'un secteur réservé dans le cadre de la directive postale européenne, afin de préserver l'existence d'un service universel postal de haute qualité et à un prix abordable, ce notamment en zone rurale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113279

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13103